

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : On revient à l'Olympique Lyonnais. Avis favorable de la Commission.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers collègues, deux dossiers analogues concernent les conventions entre la Ville de Lyon et les grands clubs sportifs. Je propose qu'on remette les compteurs à zéro et que je recommence l'intervention. Il faut qu'il y ait un peu moins de bruit dans l'hémicycle s'il vous plait !

M. LE MAIRE : Allez-y !

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers collègues, deux dossiers analogues concernent les conventions entre la Ville de Lyon et les grands clubs sportifs pour les inciter à s'impliquer dans des notions d'intérêt général telles que le respect des règles, l'esprit d'équipe et le contrôle de soi-même.

Pour la troisième et dernière année des conventions triennales passées en 2008, la SASP Olympique Lyonnais reçoit 294.000 € pour l'aider à réaliser ses missions d'intérêt général, ces actions sociales. D'autre part, le LOU Rugby recevra 272.000 € pour le même objectif. Il conviendrait d'y ajouter pour l'OL les 196.000 € de subvention proposés à l'association sportive dans un rapport ultérieur. Les comptes présentés par l'OL cumulent d'ailleurs ces deux montants en un seul total de 490.000 €.

M. LE MAIRE : Monsieur Geourjon, allez-y, l'orateur impétueux rien ne l'arrête !

M. GEOURJON Christophe : Quel contraste à la lecture des documents justificatifs fournis pas les deux structures ! Comme je m'en inquiétais déjà l'an dernier, nous sommes toujours dans l'impossibilité de contrôler la pertinence et la réalité des actions d'intérêt général soutenues par l'OL, alors que les actions du LOU Rugby sont parfaitement détaillées : un ensemble d'actions sociales d'une part, dans lequel le club de rugby utilise l'image du sport pour animer la ville, les autres clubs du Département, les milieux scolaire et diverses actions de solidarité au travers d'associations parrainées par le LOU ; d'autre part, une participation active à l'Association « sport dans la ville » qui est parfaitement décrite dans le rapport présenté par le LOU.

L'OL se contente, en guise de rapport moral des missions d'intérêt général, de lister les dons divers réalisés par la Fondation OL, alors même que la subvention est versée à la SASP, et un rapport sur les actions entreprises en matière de sécurité des supporters les soirs de

match... Certes, des actions fort utiles, pour ne pas dire indispensables, mais qui ne me semblent pas entrer dans le cadre des conventions.

Je renouvelle donc, Monsieur le Maire, ma demande d'une exigence accrue envers les structures fortement subventionnées d'un retour d'information pertinent quant à l'emploi des fonds que la Ville leur octroie pour des actions d'intérêt général.

Pour parler un peu plus de l'avenir, dans la perspective du renouvellement des conventions tri-annuelles avec les clubs sportifs professionnels, vous avez accepté au Grand Lyon, certes sous la pression des élus, de mettre en place un groupe de travail, l'objectif étant de définir ensemble, enfin, précisément les attentes de la collectivité vis-à-vis de ces clubs ainsi que les indicateurs objectifs permettant d'évaluer la réalisation effective des actions.

Je me permets de vous rappeler que c'est aussi ce que réclamait la chambre régionale des comptes dans son dernier rapport : « Quels sont les objectifs et les attentes des collectivités vis-à-vis des clubs subventionnés ? ».

Soucieux du bon usage de l'argent public, ces questions sont pour nous centrales et nous vous demandons, Monsieur le Maire, la mise en œuvre d'une démarche analogue au niveau de la Ville de Lyon. Nous espérons ainsi plus de rigueur et de transparence, lors du renouvellement des conventions triennales fin 2011.

En l'état actuel, le groupe Centristes et Démocrates pour Lyon votera le rapport concernant le LOU Rugby et s'abstiendra par manque d'informations sur le rapport concernant l'OL

M. TETE Etienne, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, pour mieux comprendre la position de notre groupe sur le sport professionnel, je voudrais vous faire part d'un article publié le 24 février dans le quotidien Le Monde. Il s'agit du souci de M. Dave DUERSON pour beaucoup d'entre vous cela ne vous dit rien, il a simplement écrit un courrier qui disait : « s'il vous plaît, faites que mon cerveau soit remis à la banque du cerveau de la NFL », la NFL étant l'organisme qui s'occupe de football professionnel. Il était atteint de cette maladie qui touche les joueurs professionnels et il faisait partie d'une commission chargée d'enquêter, et pour faire avancer le travail de cette commission il s'est suicidé pour que son cerveau serve à la science.

Voilà, les Verts souvent, et l'Europe Ecologie sont sur une position de dire «oui» au sport amateur, «oui» au sport qui respecte la santé des joueurs, «non» au sport professionnel qui, soit par danger comme l'automobile, soit par les conditions d'exercice avec le dopage, finit par faire mourir prématurément les sportifs.

Ma deuxième observation sur ce rapport, c'est qu'il faut féliciter l'hebdomadaire lyonnais qui a sorti les chiffres, c'est les aides que nous apportons à l'intérêt général, aux centres de formation, c'est un bénéfice considérable pour le club Olympique Lyonnais puisque ce sont 60 millions d'euros sur les dernières années qui ont permis d'être dégagés entre les joueurs formés et les joueurs revendus par le club. Donc, nous sommes avec ces aides-là, vous le voyez vous-même, extrêmement forts.

Oui, ces chiffres en apparence favorables de notre aide permanente à ce club, cachent mal les difficultés économiques actuelles, puisque la billetterie derrière le dernier rapport est en baisse de 12,3 % sur ce début d'année, ce qui ne montre pas forcément l'utilité du stade et que les pertes sur ces six premiers mois sont de 6,7 millions d'euros. Si vous permettez un semblant d'humour je me demande si on ne se rapproche pas plus de l'Eurotunnel que de l'Euro 2016 !

Troisième observation, notre groupe est toujours d'une constante sur sa position et c'est pour cela que nous voterons contre le rapport sur l'OL et que nous nous abstiendrons sur le LOU Rugby. J'aimerais simplement dire : méfiez-vous de ne jamais trop rechercher dans les articles du Progrès les variations de position politique des uns et des autres car là, je remercie un autre journal de la vie lyonnaise, Lyon Capitale, qui nous reproduit les déclarations du Président du Grand Lyon dans le Progrès de 2004 qui, à l'époque, exprimait avec une grande clarté son opposition au déménagement de l'Olympique Lyonnais de Gerland.

Si vous voulez, je peux vous faire la citation de cet article mais je pense que l'on peut s'en dispenser parce que je n'aime pas, comme d'autres ici le font, aller chercher dans les articles du passé les changements de position. Si je ne l'avais pas eu sous les yeux, je ne l'aurais pas fait et je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Tête, pour la limpidité de votre intervention, qui prouve que le cerveau humain a des ressources infinies et qu'il mérite bien d'être étudié par la science.

Je dirai simplement quelques mots. Aujourd'hui, lorsque l'on regarde la Ville de Lyon, l'Olympique Lyonnais nous rapporte davantage qu'il ne nous coûte, puisqu'effectivement la redevance versée est plus importante que la subvention. Et, si je fais le cumul, à la fois des subventions et des prestations diverses du Grand Lyon et de la Ville de Lyon, l'Olympique Lyonnais ne coûte à la collectivité que 400.000 € par an. Chers Collègues, 400.000 € pour le rayonnement de l'OL ! Il faut atteindre le point de difficulté que présentait le cas souligné par Etienne Tête, pour penser que c'est trop pour un club comme l'Olympique Lyonnais.

Alors, après, ce peut être, effectivement, pour des questions de principe, de respect de l'humanité, contre le football ! Mais, Cher Etienne, tu le sais, tu es aussi contre d'autres dossiers : je regardais à la Région, tu as voté contre la subvention à l'Opéra National de Lyon : j'espère qu'il n'y

avait pas de troubles psychiques engendrés par l'Opéra de Lyon sur les spectateurs, qui auraient pu justifier cette opposition ! Que sur la Villa Gillet, qui est l'un des fleurons de la culture lyonnaise, tu as voté contre ! Que sur le Festival Lumière, tu t'es abstenu ! On pourrait prendre pan par pan : ce sont toutes les activités de la ville, contre lesquelles tu es ! Moi, je ne sais pas pour quoi tu es au juste ! C'est cela le véritable problème ! Donc, voilà, on va faire comme d'habitude, on va essayer de voter ensemble et puis de faire avec !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les élus du Groupe Europe Ecologie, les Verts et Apparentés ont voté contre à l'exception de Mme Roy, MM. Hémon et Buna qui se sont abstenus. M. Giordano absent sans pouvoir, n'a pu exprimer son vote. Le Groupe Centristes et Démocrates Pour Lyon s'est abstenu.)

(Adopté.)